

AFFAIRE N° 6

VOTE du BUDGET de l'HOPITAL SAINT-JACQUES (Exercice 1957)

Le Maire donne lecture du rapport.

Saint-Denis, le 20 Juillet 1957

Mesdames,

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre l'état de développement de crédits afférents au budget de l'Hopital Saint-Jacques pour l'exercice 1957.

Cet état est arrêté comme suit:

En recettes, à la somme de	21.045.000.-
En dépenses, à la somme de	22.728.573.-

Soit un excédent de dépenses de	1.683.573.-
	=====

./...

Cet excédent de dépenses n'est qu'apparent parce qu'il est couvert au moyennes sommes libres des exercices précédents qui seront rattachées au Budget supplémentaire de l'exercice courant.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir voter cet état de développement de crédits./.

Le Maire,
Signé: VALLON-HOARAU.

Mme AMELIN. - Notre groupe ne peut que s'abstenir de prendre part au vote, aucun de nous ne faisant partie de la commission chargée de dresser le budget de l'Hôpital.

Le MAIRE. - Ma Collègue, je tiens à vous préciser que chacun de nous, quelle que soit sa nuance politique a le droit de se faire communiquer par le Secrétariat tous dossiers ou pièces susceptibles de l'intéresser.

J'ajouterai que cela serait même un devoir.

Mis aux voix la budget de l'Hôpital Saint-Jacques est donc adopté à la majorité.